



Lundi 12 mars 2018

## Communiqué de presse

A l'occasion de son déplacement à Mayotte, la ministre des Outre-mer, Mme Annick Girardin, a annoncé de nouvelles mesures en matière de sécurité et de lutte contre l'immigration irrégulière.

Celles-ci, décidées conjointement avec le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb visent à apporter d'urgence une réponse forte et structurée aux besoins du territoire et traduisent l'engagement de l'Etat pour la sécurité du département.

### **I - Renforcer la lutte contre l'insécurité au quotidien, dans la durée :**

- Maintien sur le territoire, jusqu'à la fin de l'année scolaire, de 60 gendarmes supplémentaires (par le maintien de l'escadron de gendarmes mobiles arrivé en renfort début mars)
- Pérennisation du demi-escadron de gendarmes mobiles affecté en renfort de la gendarmerie départementale depuis 2016
- Création d'une brigade de gendarmerie nationale à Koungou
- Augmentation de 50% des effectifs de la réserve territoriale de la Gendarmerie (actuellement 60 réservistes)
- Accélération de l'arrivée de nouveaux renforts :
  - 10 policiers supplémentaires arrivent en mars 2018 et 16 gendarmes d'ici au 1er août 2018
  - Ces effectifs permettront notamment d'armer la nouvelle brigade de prévention de la délinquance juvénile de la gendarmerie
- Augmentation des crédits du Fonds interministériel de prévention de la délinquance à 330.000 €, notamment pour faciliter le développement de la vidéo-protection et un partenariat dans le cadre de la zone de sécurité prioritaire en cours de création
- Déploiement de la police du quotidien à Mayotte, avec :
  - L'arrivée de 20 gendarmes supplémentaires (affectés pour les 2/3 dès 2019, soit une affectation plus rapide que le rythme national)
  - L'arrivée de 10 policiers supplémentaires

**Depuis la signature du plan de sécurité pour Mayotte en 2016, l'augmentation des effectifs de sécurité a été réelle et significative :**

> Gendarmerie départementale : +124 gendarmes depuis 2016 (+ 104 au 1.08.2018)

> Police nationale : + 81 policiers depuis 2016 (+71 au 1.08.2018)

## **II – Renforcer la lutte contre l'immigration clandestine et ses conséquences**

- Création ce mois-ci d'un Etat-major opérationnel de lutte contre l'immigration clandestine, à terre et en mer, sous la direction d'un sous-préfet - chef d'Etat-major
- Envoi immédiat par la Marine Nationale d'un navire patrouilleur militaire pour renforcer les capacités de surveillance en haute mer jusqu'à l'arrivée des nouveaux intercepteurs (été 2018)
- Engagement et garantie une capacité d'intervention H24 en mer par ces moyens renforcés et grâce à une nouvelle organisation du dispositif de lutte contre l'immigration clandestine
- Accroissement des capacités d'appui aérien (augmentation des rotations hélicoptères)
- Création d'un groupe d'enquête interservices contre l'immigration irrégulière
- Proposition de nomination d'un officier de liaison au sein du ministère de l'Intérieur comorien afin d'améliorer le dispositif de lutte contre l'immigration clandestine et la lutte contre les filières

**Contact presse**  
**Ministère des Outre-mer:**  
Henri SOUPA  
**06 19 91 08 12**

**Contact presse**  
**Ministère de l'Intérieur :**  
Service de presse  
**01 49 27 38 53**